DÉCEMBRE 2022

# ère magazine

# PROFITER DE LA JOIE DE VIVRE

***REGARD SUR DEMAIN***
Durabilité et sobriété, les défis de l'Office cantonal de l'énergie

***PARLER PRÉVOYANCE***
Les rentes viagères gagnent en attractivité

***RETRAITE ÉTONNANTE***
Il simule des pathologies pour former des étudiants

RENTES GENEVOISES
1849

SOMMAIRE

2

Regard sur demain

**Les défis de l'Office cantonal de l'énergie avec son directeur Cédric Petitjean**

8

Parler prévoyance

**Des rentes viagères encore plus attractives grâce à une nouvelle fiscalité**

12

Agir pour demain

**Avec son association, Mauriane Ongolo favorise le vivre-ensemble à Genève**

16

Gestes responsables

**Des pistes pour réinventer sa manière de pratiquer les sports d'hiver**

18

Retraite étonnante

**En simulant des pathologies, Michel Brélaz participe à la formation des soignants**

22

Eclairage

**Interview exclusive de Rudolph, le célèbre renne au nez rouge du père Noël**

ÉDITO

# PROFITER DE *LA JOIE DE VIVRE*

« Dire ce qu'on va faire, faire ce qu'on a dit, dire ce qu'on a fait… » Qui n'a jamais entendu cette maxime qui est implacable, claire, précise et logique ? N'est-ce pas là une parfaite démonstration de la cohérence ? Mais lorsqu'on regarde autour de soi, on peut se poser la question de l'existence même de la cohérence dans le monde.

En flânant l'autre jour sur internet – avec le temps on devient prudent et on préfère flâner que surfer – je suis tombé sur cette citation : « La cohérence, c'est dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit. La congruence, c'est dire ce qu'il faut et faire ce qu'on veut. » Est-ce mieux d'être congruent ou cohérent ? Je vous laisse avec cette question importante (pour plus tard, quand vous aurez lu tout ce numéro d'Ère magazine !) et je vais vous prendre par la main durant quelques lignes encore, avec une cohérence qui tient de la congruence : « Se réjouir de se réjouir, se réjouir de ce qu'on va vivre, le vivre avec joie, se souvenir de cette joie et se réjouir à nouveau de se réjouir. » Nous ne sommes pas loin du cercle vertueux de la joie.

### *RÉAPPRENDRE À SE RÉJOUIR*

Entre annonce de pénurie, de guerre, de hausse des prix, de dérèglement climatique ou de recul de la biodiversité, ne faudrait-il pas se créer un espace où le monde est plus léger ? Où en quelques secondes on se sent bien ? Où on trouve une raison simple d'avancer ? La réponse est bien entendu OUI ! Et la solution est simple : il suffit de se réjouir et de réapprendre la joie de… Nous le faisions tous lorsque nous étions enfants, par exemple se réjouir de Noël, de la joie d'ouvrir les cadeaux.

Vous le savez, si vous me lisez depuis quelques éditos, j'aime Noël, j'aime ces périodes où l'on se retrouve, j'aime voir briller les yeux des enfants, j'aime voir les gens heureux, partager sa joie. Et même si parfois le monde d'aujourd'hui ne nous plaît pas, ce n'est pas une raison suffisante pour laisser la morosité nous envahir et la fatalité prendre le pas.

### *SE RÉJOUIR DE CHAQUE INSTANT*

Le poème de Pablo Neruda qui habille le mur de la réception des Rentes Genevoises nous invite au bonheur en ces termes : « Ne te prive pas d'être heureux. » Alors n'oublions pas chaque petit instant de joie !

C'est ce que nous vous proposons dans ce dernier numéro de l'année d'Ère magazine. Partez à la rencontre de trois personnes qui respirent la joie : Cédric Petitjean, le Directeur de l'OCEN, Mauriane Ongolo, la Fondatrice de Action-Intégration et Michel Brélaz, le « Malade imaginaire ». Sans oublier bien entendu Rudolph, le renne du père Noël, qui nous a accordé une interview exclusive. Bonne lecture !

Je vous souhaite de belles fêtes, la santé, le bonheur, le succès et surtout la joie de vivre, et je me réjouis de vous retrouver en 2023. Merci de votre fidélité !

*Pierre Zumwald*
Directeur général

RENCONTRE AVEC

# CÉDRIC PETITJEAN

*Selon le directeur général de l'Office cantonal de l'énergie, la transition énergétique est créatrice de richesse et elle représente une opportunité pour Genève.*

*Le développement des énergies renouvelables, la sobriété et l'efficacité énergétique sont au cœur de la feuille de route du canton d'ici à 2030.*

▲ *« En matière de sobriété énergétique des bâtiments, les Rentes Genevoises sont un excellent élève », souligne Cédric Petitjean.*

*Quelles sont les principales missions de l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) ?*
L'OCEN doit mettre en œuvre la feuille de route donnée par le Conseil d'Etat qu'est le plan directeur de l'énergie. Il exerce des fonctions d'autorité régalienne : il délivre des préavis énergétiques pour les autorisations de construire ainsi que des autorisations énergétiques. Il est également chargé de la « police de l'énergie », afin de contrôler le respect des prescriptions légales. Il s'occupe aussi de l'accompagnement des milieux professionnels et de la formation dans le domaine de l'énergie. Enfin, il soutient financièrement la rénovation énergétique et la substitution des combustibles fossiles en leur accordant des subventions. En 2022, 34 millions de francs étaient à disposition des Genevoises et des Genevois, particuliers et entreprises.

*En décembre 2020, le Conseil d'Etat a adopté un nouveau plan directeur de l'énergie 2020-2030, qualifié de « Green New Deal ». Quelles en sont les grandes lignes ?*
Ce plan directeur est l'une des réponses du Conseil d'Etat au dérèglement climatique. Il repose sur deux piliers. D'une part l'approvisionnement – développement des énergies renouvelables, infrastructures et stockages – de l'autre, la consommation, qui doit être placée sous le signe de la sobriété et de l'efficacité énergétique. Aujourd'hui, tout le monde parle de sobriété. Mais ce n'était pas le cas en 2020 et le Conseil d'Etat a innové en en faisant un pilier de sa politique énergétique. Il avait d'ailleurs aussi affiché son ambition en faveur de la souveraineté énergétique du canton. A l'époque, c'était encore une utopie, mais maintenant, compte tenu du contexte géopolitique, c'est devenu un besoin.

*Et quels sont les objectifs de ce nouveau plan directeur ?*
Diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 60 % à l'horizon 2030 (et viser la neutralité carbone en 2050, par rapport aux chiffres de 1990). Cela passe par la sortie des énergies fossiles, qui alimentent 90 % des chaudières de nos immeubles. La solution consiste notamment à développer des infrastructures de réseau pour distribuer de la chaleur et du froid renouvelables et de baisser les dépenses de chaleur.

*Concrètement, qu'est-ce que cela représente pour les Genevoises et les Genevois ?*
Cela signifie qu'il faudra diviser par 3.5 la consommation d'énergie de chaque habitante et habitant du canton.

*Comment comptez-vous atteindre ces objectifs ?*
Le plan directeur de l'énergie est une feuille de route qui annonce ce qui devra être fait durant la période 2020-2030. Il inclut aussi un volet opérationnel qu'il décline sous forme de vingt-huit fiches-actions. Chacune d'elles dresse la liste des actions à mener à court et moyen terme et indique quels acteurs sont impliqués.

Par exemple, pour ce qui est de la sortie des énergies fossiles, le Conseil d'Etat a adopté une modification réglementaire qui a été mise en application le 1er septembre dernier. Elle demande aux propriétaires de bâtiments de remplacer les chaudières à mazout ou à gaz arrivées en fin de vie par des installations utilisant des énergies renouvelables. Elle demande aussi de réduire la consommation énergétique par m², actionnant ainsi l'optimisation des installations et la rénovation des bâtiments.

*Quels sont les enjeux majeurs à court et moyen terme ?*
A l'OCEN, je ne suis pas seul, mais entouré d'une trentaine de collaboratrices et de collaborateurs. L'un de mes premiers défis est de faire en sorte que chaque membre de cette équipe soit ambassadrice, ambassadeur, du plan directeur dans son domaine de compétence.

Nous devons aussi accompagner la société dans la transition énergétique, qui constitue un véritable changement de paradigme par rapport aux usages précédents ou en cours.

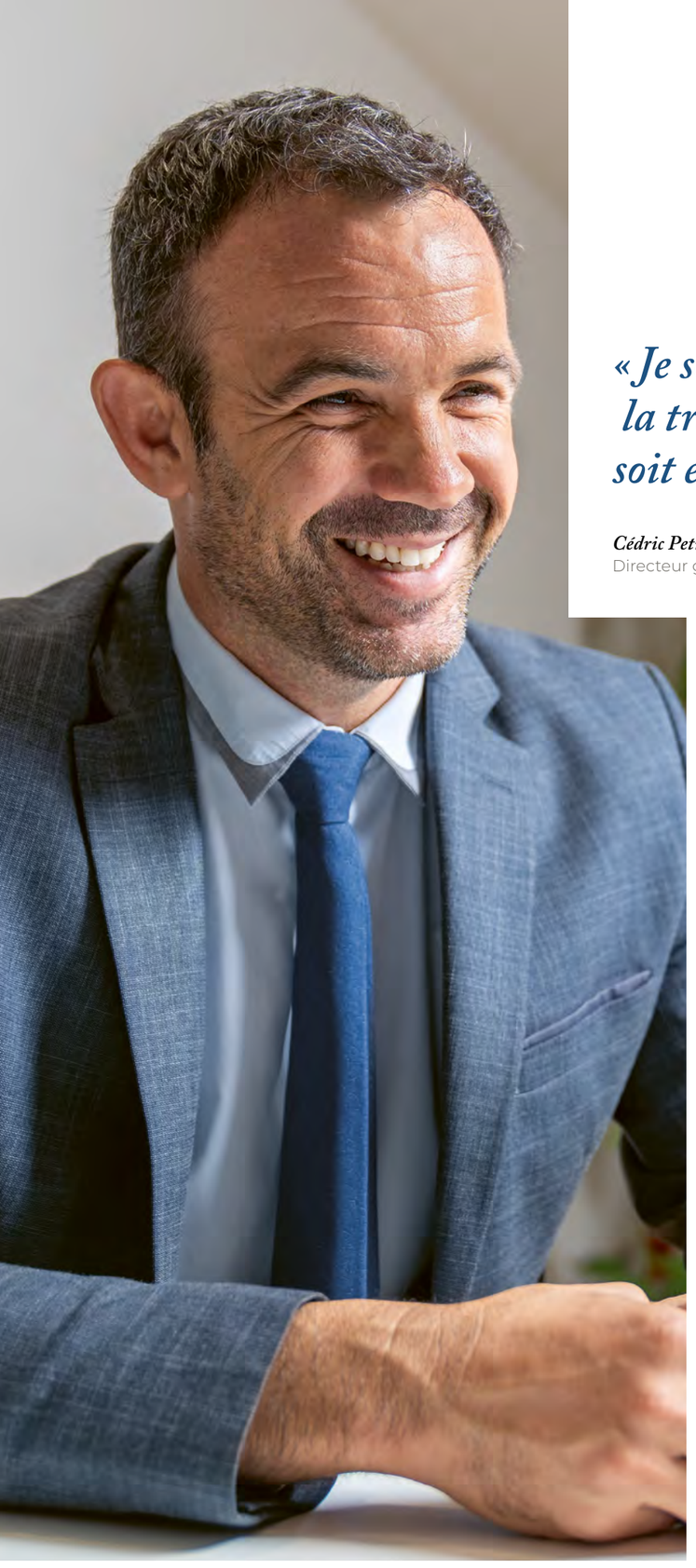

*« Je souhaite que la transition énergétique soit enthousiasmante. »*

***Cédric Petitjean,***
Directeur général de l'Office cantonal de l'énergie

Nous devons, par exemple, faire face à l'électrification croissante de nombreux secteurs d'activité, comme celui des véhicules. Cela implique de prévoir des moyens de stocker l'électricité, d'assurer l'approvisionnement de Genève en développant les énergies renouvelables, etc. A ce titre, le canton a pour ambition de multiplier par sept la surface de panneaux photovoltaïques sur son territoire – ce qui est l'équivalent de deux cent cinquante terrains de football !

*La sortie des énergies fossiles va aussi créer un bouleversement pour certaines professions.*
Tout à fait. Nous devons donc accompagner les reconversions professionnelles des installateurs de chaudières à gaz ou encore des ramoneurs qui, à terme, n'auront plus de travail. Par ailleurs, nous ne réussirons la transition énergétique que si nous disposons de personnel qualifié. Il faut donc former des jeunes et les attirer vers les nouveaux métiers du bâtiment.



QUESTIONS EXPRESS À
## CÉDRIC PETITJEAN

***Votre retraite idéale ?***
Je suis trop jeune pour y penser.

***Si vous étiez un enfant, qu'aimeriez-vous recevoir à Noël ?***
Je n'aime pas les cadeaux.

***Vos espoirs pour 2023 ?***
De la santé et du bonheur pour tout le monde.

***Votre météo idéale pour Noël ?***
De la neige.

***Le bonheur, c'est quoi pour vous ?***
Les amis et la famille.

*Vous l'avez dit, l'un des aspects importants du plan directeur de l'énergie concerne la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, en particulier les dépenses de chaleur. Qu'avez-vous prévu à ce sujet ?*
Depuis le 1er septembre 2022, nous avons abaissé le seuil de l'indice de dépense de chaleur (IDC) qui déclenche l'obligation de réaliser des travaux. Il était auparavant de 600 mégajoules (MJ) par mètre carré et par an. Il est maintenant fixé à 450. A Genève, 60 % du parc immobilier consomme davantage et n'est donc pas en conformité avec ce règlement.

Pour les bâtiments qui ont un « dépassement significatif », c'est-à-dire qui consomment plus de 800 MJ/m²/an et nécessitent une complète rénovation, le législateur a prévu d'abaisser ce seuil par paliers (650 MJ/m²/an en 2026, puis 550 en 2031). Cela donne une marge de manœuvre aux milieux immobiliers, qui pourront échelonner leurs investissements. Quant aux immeubles qui sont entre les deux (qui ont un IDC entre 450 et 800 MJ/m²/an), il leur suffira d'optimiser les installations de chauffage et d'isolation pour atteindre le seuil de 450.

*Comment allez-vous contrôler que tous les bâtiments se mettent en conformité avec le règlement ?*
Des inspecteurs de l'OCEN feront des contrôles de chantier. Par ailleurs, tous les bâtiments ont l'obligation d'indiquer annuellement leur IDC. Nous pourrons donc faire un monitoring et cibler les propriétaires qui n'auront pas engagé de procédures de rénovation.

*Cela dit, il y a quand même 40 % des bâtiments qui ont déjà un IDC inférieur au nouveau seuil fixé. Certains propriétaires sont donc « de bons élèves » ?*
En effet. Il y en a même d'excellents, comme les Rentes Genevoises. Dans la gestion de leur parc immobilier, elles ont été parmi les premières à signer un contrat de partenariat avec l'OCEN. Elles font de la rénovation énergétique, tout en accompagnant les habitants et en se préoccupant de leur confort. Sur moult points, les Rentes Genevoises sont en avance.

*En tant que directeur général de l'OCEN, quel est votre plus grand souhait pour 2023 ?*
Que l'on passe l'hiver sans connaître de pénurie d'énergie. C'est aussi de créer une dynamique autour de la transition énergétique. Celle-ci est vertueuse, créatrice de richesse et représente une opportunité pour notre territoire. Je souhaite qu'elle soit enthousiasmante.

# BAISSE DE L'IMPOSITION *DES RENTES VIAGÈRES*

*La modification de l'imposition des rentes viagères votée par le Parlement en juin est une excellente nouvelle. En effet, à partir d'une date que le Conseil fédéral doit encore définir, l'imposition des rentes viagères va fortement baisser, ce qui engendrera une augmentation du pouvoir d'achat pour les bénéficiaires.*

### *SITUATION ACTUELLE*

Les rentes viagères découlant du 3e pilier B sont imposées au titre de l'impôt sur le revenu, mais à hauteur de 40 % de leur valeur. Cette imposition avantageuse par rapport aux rentes viagères issues de l'AVS, du 2e pilier et du 3e pilier A (imposées à 100 %) est justifiée par le fait que, dans la plupart des cantons suisses, les primes du 3e pilier B ne sont pas fiscalement déductibles. Le législateur a ainsi marqué sa volonté de ne taxer que la part des rentes viagères équivalant au rendement du capital, car le capital proprement dit, qui correspond aux primes, a déjà été fiscalisé. Malheureusement, en raison de la baisse des taux d'intérêt durant la dernière décennie, la part de la rente liée au rendement est loin de représenter 40 % de la rente totale. Il en résulte une surimposition.

### *SITUATION PROJETÉE*

Dès l'entrée en vigueur de la loi, les rentes viagères seront taxées en tenant compte d'une part de prestation garantie et d'une part de prestation excédentaire. L'imposition sur la prestation garantie sera déterminée en fonction du type de contrat et des taux d'intérêt en vigueur lors de la conclusion du contrat.

A titre d'exemple, la part de rendement imposable sur les prestations garanties va passer de 40 % à 19 % pour une police conclue en 2011 et de 40 % à 1 % pour des polices conclues récemment.

La part de prestation excédentaire sera, elle, taxée à 70 % de sa valeur. A titre d'exemple, les prestations excédentaires correspondent aux versements liés à la participation aux résultats de l'assureur (le complément d'excédents aux Rentes Genevoises).

Les autres éléments de l'imposition des produits de 3e pilier B ne changent pas, notamment le droit de timbre fédéral de 2.5 % (assurance vie à prime unique avec rachat du capital).

| Année de conclusion du contrat | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Part de rendement imposable sur les prestations garanties | 19 % | 17 % | 17 % | 14 % | 14 % | 6 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % |

### VRAI / FAUX

***« Il est souvent intéressant de combiner un 3e pilier B et un 3e pilier A pour constituer sa prévoyance. »***

VRAI !

Comme pour le 3e pilier A, le canton de Genève vous permet de déduire du revenu imposable les primes versées dans le 3e pilier B pendant la période d'épargne. Au moment du versement, les rentes du 3e pilier B bénéficient en plus d'avantages fiscaux.

Constituer sa prévoyance en combinant un 3e pilier B et un 3e pilier A est ainsi une excellente manière pour profiter d'avantages fiscaux pendant toute la durée des contrats.

### *UNE BAISSE IMPORTANTE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU*

Pour mieux comprendre l'impact de cette nouvelle imposition, il est intéressant de prendre l'exemple de Gérard, célibataire de 65 ans habitant à Genève. Il bénéficie d'une rente viagère des Rentes Genevoises contractualisée en 2022, financée par une prime unique sans restitution d'un million de francs.

| | Imposition actuelle | Nouvelle imposition |
|---|---|---|
| Prime unique CHF 1 000 000.- | | |
| Rente annuelle brute CHF 40 708.- | | |
| Impôts sur le revenu [1] | 1272 | 17 |
| **Rente nette par année** | **39 436** | **40 691** |

[1] Taux d'imposition marginal prenant également en considération la perception d'une rente AVS maximale

### *UNE POSITION RENFORCÉE À GENÈVE*

Grâce à cette évolution fiscale, le 3e pilier B devient particulièrement attrayant face au 3e pilier A. En effet, dans le canton de Genève, il est aujourd'hui possible de profiter d'un avantage fiscal aussi bien lors du versement des primes que lors de la perception de la rente.

| | Limites de déduction des primes de 3e pilier B pour une personne affiliée à une caisse de pension |
|---|---|
| Célibataire, veuf ou divorcé | 2 232.- |
| Epoux/partenaires enregistrés vivant en ménage commun | 3 348.- |
| Pour chaque charge de famille | 913.- |

Il s'avère donc souvent judicieux de débuter une épargne avec un 3e pilier B, puis de la compléter avec un 3e pilier A.

Prenons l'exemple d'Aurélien, qui est marié et a deux enfants. S'il cotise à un 3e pilier B, il pourra déduire au maximum CHF 5 174.- de prime annuelle (CHF 3348.- + 2x CHF 913.-) de son revenu imposable. A noter qu'il pourrait déduire ce montant aussi bien s'il cotisait à un 3e pilier A. La différence n'apparaîtra qu'au moment de percevoir la rente viagère. Pour le démontrer, supposons qu'Aurélien cotise de l'âge de 45 à 65 ans et accumule ainsi un capital de CHF 106 323.- et comparons sa rente nette (après impôts) :

| | Police 3A | Police 3B |
|---|---|---|
| Capital accumulé à 65 ans | 106 323 | 106 323 |
| Rente brute par année | 3 541 | 3 541 |
| Impôts sur le revenu | 165 | 1 |
| **Rente nette par année** | **3 376** | **3 539** |

### *ENCOURAGER LA RENTE VIAGÈRE*

L'optimisation de la fiscalité des rentes viagères issues du 3e pilier B est évidemment une excellente nouvelle. Outre les nombreux avantages que les produits de prévoyance libre offrent déjà, la nouvelle législation permettra d'améliorer le niveau de vie de nombreux retraités.

Les experts des Rentes Genevoises sont à votre disposition pour répondre à vos questions et analyser votre situation, gratuitement et sans engagement.

# LES RENDEZ-VOUS *PRÉVOYANCE*

*Le Pilier accueille le grand public pour le former et l'informer sur les diverses facettes de la prévoyance. Ces conférences, aux thèmes variés, sont animées par un(e) ou plusieurs spécialistes, et apportent aux participants une information claire et vulgarisée sur les différents enjeux de la prévoyance.*

LE PILIER

## 26 JANVIER

### *« LES MULTIPLES APPORTS DU 3E PILIER B À LA PRÉVOYANCE »*

Le Pilier, 8h00-9h00

*A bien des égards, le 3e pilier B constitue un allié efficace pour la prévoyance. Il peut aussi bien contribuer à combler des lacunes de cotisations au 2e pilier qu'offrir de multiples avantages fiscaux aux retraités. La conférence illustrera les bonnes pratiques pour tirer le meilleur profit de cette solution d'épargne.*

*Conférencière :*

**Mme Giuseppa Rao**
Conseillère en prévoyance aux Rentes Genevoises

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR VOUS INSCRIRE
*lepilier.ch/conférences*

## 16 FÉVRIER

### *« EMPLOI DES SENIORS, CHANGEMENT DE PARADIGME : ENJEUX ET SOLUTIONS »*

Le Pilier, 8h00-9h00

*La politique de l'emploi des seniors a connu un profond changement ces dernières années. En effet, les 55-65 ans bénéficient de meilleures conditions psycho-physiques et parfois de législations favorables à leur employabilité. Cette conférence interactive et dynamique décryptera le contexte des « 5 dimensions » et proposera des solutions pratiques, faciles à mettre en œuvre, pour attirer, inspirer et retenir des talents de toutes générations.*

*Conférencières :*

**Mme Ellen Kocher**
Experte du bien-être au travail

**Mme Dominique Ben Dhaou**
Experte en gestion du capital humain

## 23 MARS

### *« LES JEUNES ET L'ÉPARGNE POUR LA RETRAITE »*

Le Pilier, 8h00-9h00

*Il n'est jamais assez tôt pour réfléchir aux meilleurs moyens de constituer ou consolider son avoir de prévoyance. S'appuyant sur une solide expérience en la matière, les conférenciers démontreront l'importance de commencer dès le plus jeune âge à investir pour sa retraite. Différentes solutions d'investissements seront notamment présentées, ainsi que les avantages fiscaux de chaque option disponible.*

*Conférenciers :*

**M. Vincent Novara**
Conseiller en prévoyance aux Rentes Genevoises

**M. Patrick Stifani**
Conseiller en prévoyance aux Rentes Genevoises

## 19 AVRIL

### *« COMPRENDRE LA PRÉVOYANCE »*

Le Pilier, 8h00-9h00

*La prévoyance est un thème central dans l'actualité et constitue une préoccupation majeure de la population suisse. Cette conférence résumera la législation des trois piliers et identifiera les défis à venir. Des exemples concrets et chiffrés seront présentés, afin de permettre à chacun de constituer son avoir de prévoyance de la meilleure des manières.*

*Conférencier :*

**M. Laurent Wisler**
Conseiller en prévoyance aux Rentes Genevoises

## 27 AVRIL

### *« COMMENT PRÉPARER ET VIVRE PLEINEMENT SA RETRAITE »*

Le Pilier, 8h00-9h00

*Marquée par une véritable transition, la retraite est une nouvelle étape de vie aux multiples facettes, à laquelle il convient de se préparer. Cette conférence proposera des pistes de réflexion et des pratiques concrètes pour aborder sereinement ce cap, en le voyant comme une opportunité de développement et d'épanouissement personnels, dans un rapport privilégié à soi et aux autres.*

*Conférencière :*

**Mme Valérie Rymar**
Conseillère en prévoyance aux Rentes Genevoises

# L'INTÉGRATION *COMME MOTEUR*

***Mauriane Ongolo, fondatrice de l'association genevoise Action-Intégration, incarne le bonheur en couleurs dans les quartiers multiethniques des Libellules et du Lignon.***

▲ *Mauriane Ongolo insiste beaucoup sur l'importance du civisme auprès des étrangers qui viennent la consulter dans son association.*

L'association Action-Intégration, créée le 8 mars 2011, offre à la fois accueil, conseils et notions de civisme aux étrangers débarquant à Genève, sans domicile et sans repères. Mauriane Ongolo, d'origine camerounaise, en est la figure emblématique.

*Comment vous est venue l'idée de créer cette association ?*
Cela s'est fait au cours d'un repas familial. On discutait. Il faut savoir que ma famille est une petite planète à elle seule avec des personnes venues de six pays différents. Donc on partage de grands repas multiculturels. Et un jour ma belle-sœur, pédiatre, nous racontait son étonnement de voir des enfants obèses parmi ses patients établis en Suisse et originaires de Chine, de Somalie ou d'Ethiopie. L'obésité étant rare dans ces pays, on s'est dit que leurs parents ne connaissaient peut-être pas ici les bons ingrédients pour bien les nourrir…

*Leurs enfants mangeaient un peu n'importe quoi… ?*
Oui c'est ça. Leurs parents, pour faire simple, leur donnaient à manger ce qu'ils trouvaient, à commencer par les chips. Et on s'est dit qu'on pourrait leur faire connaître les fruits et légumes suisses qu'ils ne connaissent pas et ainsi remplacer certains ingrédients de leurs recettes afin de mieux nourrir leurs enfants. Ce serait aussi, pour ces personnes, un premier pas vers l'intégration dans la communauté genevoise. Quelqu'un autour de la table a dit : « On y va. » Un autre a dit : « action ! intégration ! » L'association était née !

*Et le nom était tout trouvé.*
Nous nous sommes d'abord présentées comme une association pour l'intégration des femmes étrangères. C'était à nos yeux une façon de prendre un peu de pouvoir aux hommes autour de nous, car nous sommes souvent issues de pays et de cultures privilégiant le masculin. Cela étant, toutes les activités que nous avons organisées restaient ouvertes aux hommes.

*La plupart des personnes qui contactent votre association aujourd'hui vous demandent d'abord comment trouver un logement, un permis de travail. Mais ce n'est pas vous qui cherchez un emploi pour eux ?*
Non, notre rôle est de leur expliquer les codes de vie à Genève. Et les petites choses du quotidien, parfois. S'intégrer c'est quoi ? C'est déjà prendre le bus toute seule ou tout seul…

*Et vous faites quoi ? Vous les accompagnez à l'arrêt de bus ?*
On leur explique qu'il y a des bornes où on peut acheter son ticket. On leur montre des photos, des pictogrammes. Comment sélectionner le bon ticket et comment lire les adresses. Il y a des personnes qui ne parlent pas encore le français. En fait c'est basique. On leur apprend aussi à dire bonjour, s'il vous plaît, merci.

*Elles arrivent d'où, ces personnes ?*
De partout, d'Italie, des Philippines, du Portugal, du Kosovo… On prend le temps de discuter avec elles de sujets qui les intéressent. Je les encourage beaucoup à parler, cela améliore leur maîtrise de la langue. On les entraîne à demander un renseignement. Parce que si elles ne le font pas, elles ne progresseront pas sur la voie de l'intégration. A un moment donné, on a accueilli une vague de femmes somaliennes qui étaient perdues. Elles ne sont pas venues à l'association, c'est moi qui suis allée à leur rencontre dans le parc que nous avons ici aux Libellules. J'ai discuté avec elles. Elles m'ont dit : « Mon mari ne me permet pas de sortir ! » J'ai dû leur faire comprendre qu'on est en Suisse, que la Suisse est un Etat de droit et qu'elles ont le droit de faire ceci ou cela, d'aller par exemple faire des commissions seules sans attendre le retour du travail de leur mari ! Ensuite on se recroisait au parc. Je me rendais compte que rien n'avait changé pour les femmes dont le regard restait évasif, mais il y en avait aussi qui venaient me remercier !

## « L'échange interculturel est important, c'est pour cela que j'incite les gens qui arrivent à parler avec les gens d'ici. »

**Mauriane Ongolo**
Fondatrice de l'association Action-Intégration

*Vous leur apportez aussi des notions de civisme, chose importante pour vous.*
Oui c'est très important. Si quelqu'un veut s'intégrer, il doit savoir comment fonctionnent les institutions, ce qu'est le Grand Genève, et c'est ainsi qu'il y trouvera son compte. Parce qu'il ne faut pas venir avec des a priori, se dire : « Oh ! Les gens ici sont trop sérieux ! » Non, les Genevois sont capables de fêter et de rigoler aussi ! Mais on ne plaisante plus lorsqu'on aide les candidats à préparer leur examen de naturalisation. Avec des feuillets, des pictogrammes pour leur apprendre ce qu'est le Jet d'eau, le pont de la Coulouvrenière, les perches du lac, la longeole, le Rhône… Histoire, géographie, instruction civique au niveau de la Suisse, du canton de Genève et de la commune de Vernier.

*Vous semblez préférer l'intégration au communautarisme, qui consiste à réunir les gens selon leur culture et leur nationalité comme cela se fait en Grande-Bretagne. Pourquoi ?*
Je trouve important qu'on se mélange parce que cela nous apporte à tous une richesse supplémentaire. Cet échange interculturel est important, c'est pour cela que j'incite les gens qui arrivent à parler avec les gens d'ici. Certains étrangers ont peur du rejet. Nous organisons donc des dîners canadiens pour favoriser ce mélange culturel, cette mixité sociale. Il y a au moins une cinquantaine de nationalités différentes dans le quartier des Libellules.

*Puisqu'on parle mixité sociale et culturelle, vous avez participé à l'aventure photographique de l'artiste JR dans la cité du Lignon !*
C'était magnifique, plusieurs centaines d'habitants ont été photographiés et ensuite exposés en grand format au cœur de la cité. Et chaque fois que j'allais au centre commercial, il y avait des personnes qui me disaient : « Je vous ai déjà vue ! » C'est plus tard que j'ai compris que ces personnes avaient tout simplement remarqué mon portrait, exposé parmi tous les autres.

**SUR NOTRE BLOG : L'EXPOSITION DE JR, UNE AVENTURE PHOTOGRAPHIQUE HORS DU COMMUN**
*rentesgenevoises.ch/blog*

*Comment voyez-vous l'avenir en matière d'intégration ?*
Ce sera très difficile, surtout qu'aujourd'hui on ne se parle plus trop avec l'arrivée des outils électroniques. Les gens ne semblent plus avoir le temps de sourire. Ils ne lèvent même plus le regard dans le bus. Il faudrait qu'ils essaient de regarder autour d'eux. Les outils électroniques facilitent la vie, mais ils rendent les gens égocentriques.

*Vous êtes arrivée du Cameroun, mais vous dites n'avoir pas vraiment connu les difficultés de l'intégration, pourquoi ?*
Parce que j'avais des parents très ouverts. J'ai été élevée dans une culture déjà très occidentalisée. Et je suis arrivée jeune, j'ai fait mes études ici à Genève. Cela facilite les choses.

*Vous êtes bénévole dans votre association. Vous êtes aussi une des coordinatrices du Contrat de quartier de la ville de Vernier, qui finance des projets d'utilité publique proposés par les habitants eux-mêmes. Qu'est-ce qui vous motive à faire tout ce travail ?*
Je dois sans doute être un peu hyperactive et j'aime les gens. Il y a un chanteur qui demandait dans une de ses chansons : « Où est le bonheur ? » Eh bien, c'est dans ces petites choses, dans ma commune, que je le trouve, mon bonheur !

### QUESTIONS EXPRESS À MAURIANE ONGOLO

***Votre retraite idéale ?***
C'est voyager, vivre simplement et découvrir d'autres cultures.

***Si vous étiez un enfant, qu'aimeriez-vous recevoir à Noël ?***
Le sourire des gens dans la rue.

***Vos espoirs pour 2023 ?***
J'ai l'impression que le monde devient fou, donc j'espère que ce sera une année de paix.

***Votre météo idéale pour Noël ?***
La neige. Ouvrir mes rideaux et voir tout blanc, j'adore !

***Le bonheur, c'est quoi pour vous ?***
Le bonheur, on le trouve dans les petites choses de la vie, un sourire, un regard.

# PRATIQUER *DES SPORTS D'HIVER PLUS VERTS*

*Pour beaucoup d'entre nous, quelques centimètres de poudre sur les sommets suffisent à faire naître une irrépressible envie de glisse. A skis, en snowboard ou sur une luge, les sports d'hiver font partie des plaisirs hivernaux. Mais leur impact environnemental interpelle.*

▲ *Face au changement climatique, les habitudes en montagne évoluent.*

Un ciel bleu, de la neige en abondance, l'appel des pistes se fait sentir. Les porte-skis sont fixés sur le toit. Les lattes et les habits chauds retrouvent la lumière du jour. Et toute la famille embarque pour une journée de glisse, le cœur léger. Cependant…

### *LA VOITURE, BÊTE NOIRE AU PAYS DE L'OR BLANC*

En Suisse, 95 % des skieurs rejoignent les domaines skiables en voiture. Ce chiffre, obtenu auprès des abonnés du *Magic Pass,* explique en partie l'ampleur des bouchons sur les routes des stations. Malgré cela, la voiture conserve de nombreux avantages et permet de transporter facilement son matériel sans avoir à se soucier des correspondances ou des horaires. Mais cette omniprésence de l'automobile alourdit l'impact environnemental du ski. Ainsi, le simple déplacement des skieurs représente entre 50 % et 70 % de l'empreinte carbone des stations.

Pour encourager la mobilité douce, les destinations proposent depuis longtemps des tarifs préférentiels combinant un forfait de ski et un billet de transports publics. Certaines veulent aller plus loin. Depuis 2019, le train Verbier Express permet par exemple de relier Genève au Châble en deux heures et sans changement. Dès cet hiver, une ligne similaire sera lancée au départ de Fribourg. D'autres stations organisent des bus depuis les centres urbains. Et si pour certains, la voiture demeure indispensable, mieux vaudrait privilégier le covoiturage et les domaines skiables proches.

### *L'HIVER NE SE LIMITE PAS AU SKI*

Le ski fait partie des symboles de la Suisse et est pratiqué par 35 % des Helvètes, selon l'étude « Sport Suisse 2020 ». L'hiver dernier, avec l'apport des touristes, 25 millions de journées-skieurs ont été comptabilisées dans le pays. Pourtant, le ski alpin est l'une des activités hivernales les plus polluantes. Entre l'enneigement artificiel, la préparation nocturne des pistes et le fonctionnement des installations, les sports de descente nécessitent d'imposantes infrastructures très gourmandes en énergie.

Des alternatives existent. Le ski de randonnée, par exemple, connaît un essor fulgurant, en particulier dans les pays ayant fermé leurs pistes durant la pandémie. Toujours sur des lattes, le ski de fond permet de ressentir les plaisirs de la glisse sans gravir les montagnes. Et pourquoi pas une sortie en raquettes, au calme, pour s'aérer le corps et l'esprit ? Pour les amateurs de sensations fortes, le bonheur se trouve peut-être dans le snowkite. Le principe ? Des skis aux pieds, une voile tenue à bout de bras. Comme du kitesurf, mais sur de la neige.

### *S'ÉQUIPER DIFFÉREMMENT*

Pour toutes ces disciplines, s'équiper est une nécessité. Il faut des vêtements, et du matériel qui sommeille à la cave une bonne partie de l'année. Au chapitre de l'habillement, il est possible d'opter pour des marques écoresponsables qui utilisent uniquement des matières recyclées et des fibres naturelles. De manière générale, un pull en laine naturelle sera toujours plus respectueux de l'environnement qu'un polaire synthétique. Et contrairement à ceux que tricotait grand-maman, ces vêtements ne piquent désormais plus vraiment.

Pour les habits comme pour le matériel, il est bon de se souvenir que le seconde main évite la surconsommation. Tout comme louer plutôt qu'acheter. Enfin, une luge ou des skis en bois et non en plastique permettent de glisser l'esprit léger et confèrent un style rétro plus tendance que jamais !

## VERS LA FIN DES SPORTS D'HIVER ?

Avec le changement climatique, l'or blanc se raréfie et les canons à neige deviennent incontournables.

En Valais, la neige artificielle recouvre 40 % de la surface des pistes, d'après les recherches du *Nouvelliste*. Mais ces engins consomment énormément d'eau et d'électricité et se vendent à prix d'or.

Ainsi, toujours selon ce quotidien, chaque kilomètre de piste « canonnée » coûte un million de francs lors de l'installation, puis 25 000 francs par an en exploitation. Pour de nombreuses petites stations, ce coût est trop élevé.

Or, sans ces précieux canons, garantir un enneigement suffisant pourrait devenir impossible. L'avenir de ces domaines skiables est donc incertain.

**SOUCIEUX DE LEUR EMPREINTE CARBONE, CERTAINS RENONCENT AU SKI. LEURS MOTIVATIONS SONT À DÉCOUVRIR SUR NOTRE BLOG**

*rentesgenevoises.ch/blog*

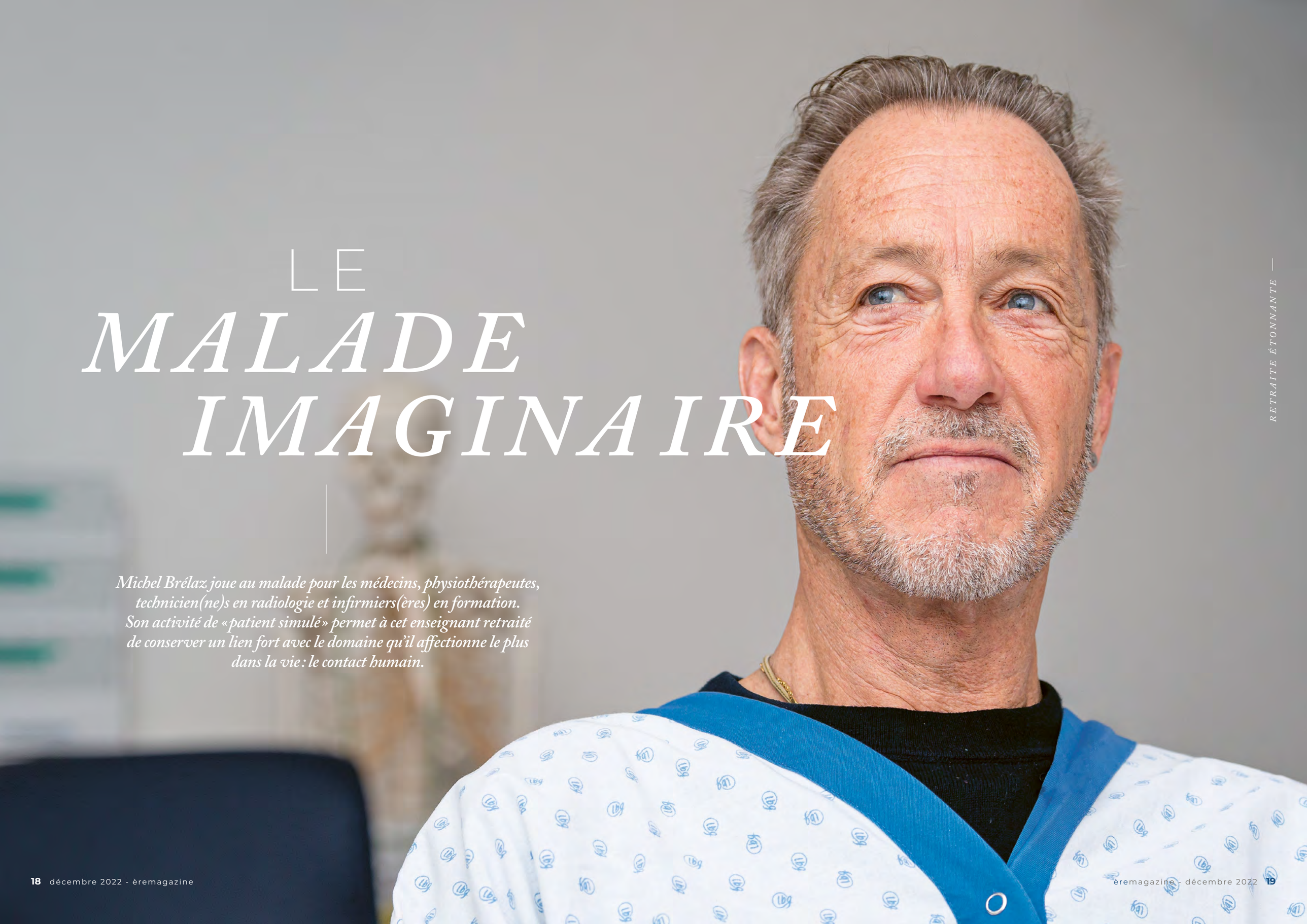



# LE MALADE IMAGINAIRE

*Michel Brélaz joue au malade pour les médecins, physiothérapeutes, technicien(ne)s en radiologie et infirmiers(ères) en formation. Son activité de «patient simulé» permet à cet enseignant retraité de conserver un lien fort avec le domaine qu'il affectionne le plus dans la vie : le contact humain.*

*« Le principe du patient simulé est toujours le même : vous recevez un scénario avec un nom, un âge et une pathologie. C'est du sérieux. »*

***Michel Brélaz***
Enseignant retraité

Il faut être un peu comédien pour interpréter le rôle du malade ronchon, du patient sourd ou angoissé. Michel Brélaz n'est jamais monté sur une scène de théâtre ou un plateau de cinéma. Il a travaillé dans l'éducation scolaire durant quarante ans : « En fait, quand on est enseignant, on est un peu comédien. C'est mon avis. Il faut parfois être un champion du monde de l'impro pour capter l'attention de la classe et faire passer les choses. » Professeur de maths et de physique, scientifique pur sucre comme il le dit. Puis doyen et, durant vingt ans, directeur de deux écoles à Gimel et Aubonne.

Aujourd'hui patient simulé pour deux institutions en charge de la formation des futurs médecins, infirmiers, infirmières, physiothérapeutes et techniciens en radiologie. « Chaque métier est différent, mais le principe du patient simulé est toujours le même : vous recevez un scénario avec un nom, un âge et une pathologie. C'est du sérieux. On n'est pas là pour rigoler. Ils nous installent parfois dans un lit avec de fausses perfusions. Les étudiants nous prennent la tension. »

### *VISAGE PÂLE*

Michel Brélaz, lors de sa dernière prestation, était censé souffrir d'un ulcère après avoir consommé trop d'anti-inflammatoires. Visage maquillé de blanc pour simuler la perte de sang et un teint livide. « On doit aussi dire aux étudiants comment on a ressenti leur intervention. S'ils vous ont touché avec des mains froides, je leur fais remarquer qu'ils ne vous ont pas prévenu. Ou qu'ils vous ont parlé alors qu'ils étaient dans votre dos sans que vous puissiez bien les voir et les comprendre. Ce ressenti du patient est pour eux très formateur. » Activité défrayée qui permet surtout à cet ancien professeur de continuer à apporter sa contribution au monde de l'éducation et de la formation. « Je suis très content de jouer ce rôle, car je trouve important qu'on ait des gens de qualité dans le domaine de la santé. »

Retraité depuis le 1er novembre 2020 après une période Covid difficile à vivre dans le monde scolaire, Michel Brélaz ne voulait pas rester les bras croisés. Il entend parler de cette activité de patient simulé par l'une de ses connaissances. Il postule. Et il obtient le rôle. Rôle de composition, dira-t-on, car l'homme sportif qu'il est resté respire la santé et la forme physique : « Certains de mes amis me trouvent trop fit pour jouer les patients, comme si je n'étais pas crédible dans ce rôle, mais ce n'est pas grave. Il suffit d'un peu d'imagination pour faire le malade et je joue aussi parfois les accidentés… »

### *UN RETRAITÉ GONFLÉ À BLOC*

Michel Brélaz n'est pas du genre à battre en retraite. D'ailleurs, le mot ne lui fait plus peur : « Ce terme, auparavant, je le détestais. Mais depuis que je suis à la retraite, j'adore dire que je suis un retraité ! » Le jour de notre rencontre, il préparait sa valise, ses vêtements et ses chaussures de marche en vue d'une expédition au Népal. Il partait avec un autre féru de haute montagne, Daniel Perler, 70 ans, collectionneur de sommets.

▲ *En mimant des symptômes, Michel Brélaz livre de précieuses informations sur son état de santé. Pour identifier la pathologie simulée, les étudiants doivent être attentifs à chaque détail.*

Michel Brélaz ne va pas aussi haut en Suisse lorsqu'il consacre du temps à sa deuxième activité de retraité. Il est accompagnateur en montagne, principalement dans le Jura : « Mon terrain de jeu, c'est le territoire qui va du Mont-Tendre à la Dôle. Accompagnateur en montagne, cela veut dire qu'on n'est pas guides, on n'utilise ni corde, ni baudrier, on reste sur les chemins de randonnée. » Statut obtenu après une formation modulaire de deux ans dans le val d'Anniviers, parallèlement à la fin de ses activités professionnelles. « Je suis content d'avoir anticipé et suivi cette formation parce que je n'ai rien vu entre la fin de mon travail et le début de ma retraite. J'ai tout de suite pu mettre en place un site internet (www.AccompagNature.ch) avec des propositions de rando et je me suis constitué un petit réseau de clientèle relativement vite. La transition s'est donc faite très naturellement. Avec du temps libre bien entendu, je bosse quand je veux ! Aujourd'hui il pleut, je ne sors pas ! » Il accompagne de petits groupes de randonneurs qui profitent de son expérience, de ses connaissances en matière de météo, de flore et de faune. En toute saison, car il poursuit avec des raquettes à neige, une fois l'hiver venu !

Point commun de toutes ces activités pour Michel Brélaz, par ailleurs deux fois grand-père : les gens ! « Ermite au fond d'une grotte, ce ne serait pas pour moi », dit-il encore, ajoutant qu'il a toujours apprécié le contact et l'échange. Dans le monde de l'enseignement, en tant que patient simulé et durant ses randonnées. Conclusion : on peut être un scientifique pur sucre et apprécier le sel des rencontres.

**LE RÔLE DE PATIENT SIMULÉ À DÉCOUVRIR EN VIDÉO SUR NOTRE BLOG**
*rentesgenevoises.ch/blog*

# RUDOLPH
# *UN RENNE ENTRE CIEL ET TERRE*

*En cette fin d'année, nous avons sollicité une interview de Rudolph, l'un des rennes du père Noël. Grâce à son nez rouge qui brille dans la nuit, il guide tous ses congénères de l'attelage. Après une lecture attentive des dernières éditions d'Ère magazine, Rudolph a accepté avec plaisir une rencontre virtuelle avec nous, entre ciel et terre.*

▲ *En pleins préparatifs de sa tournée, Rudolph s'est prêté au jeu de l'interview depuis la Laponie.*

*Rudolph, cette visioconférence avec vous est un privilège. Pardonnez-moi, j'ai le trac et je ne sais pas trop par où commencer. Pouvez-vous me donner des points communs entre chez vous et Genève ?*
*(Rudolph réajuste ses écouteurs avant de répondre.)* Des points communs ? Nos montagnes d'abord. Savez-vous qu'elles n'ont rien à envier aux vôtres ? Le mont Halti, en Laponie finlandaise, culmine à 1328 mètres, soit à peine 50 mètres de moins que votre Salève !

*Vous avez d'autres comparaisons ?*
Les courses ! Il y a quelques jours, vous avez eu votre course de l'Escalade. Nous avons aussi notre grande fête populaire, notre course de rennes à Pello, toujours en Laponie. Elle va avoir lieu prochainement. C'est lors de cette course que le père Noël va peut-être trouver un ou une renne qui sort du lot pour rejoindre notre équipe.

*Vous dites un ou une renne, il n'y a pas de discrimination ?*
En aucun cas chez nous ! Mâles et femelles sont égaux. D'ailleurs nous donnons l'exemple : les rennes sont les seuls cervidés dont les deux sexes portent des bois !

*Et il y a beaucoup de rennes chez vous ?*
En Laponie, j'ai 200 000 congénères et il y a beaucoup moins d'humains. « Chez nous c'est donc le contraire de l'Angleterre », comme nous avons l'habitude de dire.

*Je ne comprends pas…*
En Laponie il y a 200 000 rennes pour peu d'habitants. En Angleterre, du moins jusqu'en septembre dernier, il n'y avait qu'UNE reine pour beaucoup d'habitants…

*Hélas pour nous tous, vous allez devoir trouver une autre comparaison Rudolph. Parlons de votre travail la nuit de Noël, de la distribution des cadeaux. Il y a beaucoup d'enfants sages ici, à Genève ?*
Leur nombre exact relève du secret professionnel. Mais par bonheur il n'y en a pas trop !

*Comment osez-vous dire cela ?*
Mais vous vous rendez compte ! S'il n'y avait que des enfants sages, tous ces milliers de tonnes de cadeaux que nous devrions traîner en plus dans le ciel, mon équipe et moi ! *(Il se passe un sabot sous le museau avant d'ajouter)* Non… je rigole ! Non seulement nous apportons des cadeaux aux enfants sages, mais aussi aux espiègles, aux farceurs, aux coquins et même à ceux qui ont de mauvaises notes à l'école. Les cadeaux, ça encourage tout le monde ! Moi qui étais plutôt mauvais en français, j'ai reçu des cadeaux et vous voyez les progrès que j'ai faits !

*Effectivement. Et où irez-vous, après Genève ?*
Dans d'autres villes de Suisse, où on parle d'autres langues, que je parle aussi, et où on m'appelle plutôt Rudi. Je me suis d'ailleurs fait une amie là-bas, une jolie renne, dans un élevage. Après ma distribution, je vais aller lui donner un cours de traîneau-école.

*De traîneau-école ?*
Oui, pour la sauver de l'élevage en lui apprenant à voler. Ensuite on verra, le père Noël a toujours besoin de remplaçants. Comme mon amie est très bonne à la course, il pourrait la choisir pour notre attelage !

*Comment s'appelle l'amie en question ?*
Elle se nomme presque comme moi, ça facilitera la tâche de mon patron qui a parfois des trous de mémoire.

*Alors, son nom ?*
*(Le nez de Rudi se met à luire davantage à l'écran et il se confie d'une voix douce et émue)* … Trudi.

*Rudi et Trudi, c'est vrai que ça sonne bien ! Je souhaite vraiment qu'elle soit engagée à vos côtés !*
C'est vraiment gentil. Maintenant je suis obligé de vous laisser. J'ai une visioconférence avec mes collègues rennes. On doit planifier nos prochains mouvements célestes.

> *« Mais vous vous rendez compte ! S'il n'y avait que des enfants sages, tous ces milliers de tonnes de cadeaux que nous devrions traîner en plus dans le ciel, mon équipe et moi ! »*

*Juste avant de nous quitter Rudolph, un dernier mot pour nos habitants ?*
Volontiers. J'ai un souhait pour eux : comme moi, je veux qu'ils croient que tout est possible. C'est grâce à ça que moi et les autres rennes du père Noël nous pouvons voler. Nous sommes les seuls mammifères à pouvoir voler !

*Les chauves-souris aussi, non ?*
*(Il cligne des yeux et sourit.)* Ne me contrariez surtout pas ! Vous savez, en plus de mon nez qui brille, il me reste plus d'un tour dans ma hotte, enfin dans celle de mon patron ! Sur ce, je vous laisse. Joyeux Noël !

# DANS LA BOÎTE AUX LETTRES *DU PÈRE NOËL*

*En cette période de fêtes, Ère magazine vous livre un de ses coups de cœur littéraires. L'ouvrage de l'OuLiPo, intitulé* Cher Père Noël – Vraies lettres inventées, *est un recueil de missives imaginaires que le père Noël aurait pu recevoir, ou a peut-être reçues, de la part de personnalités bien connues.*

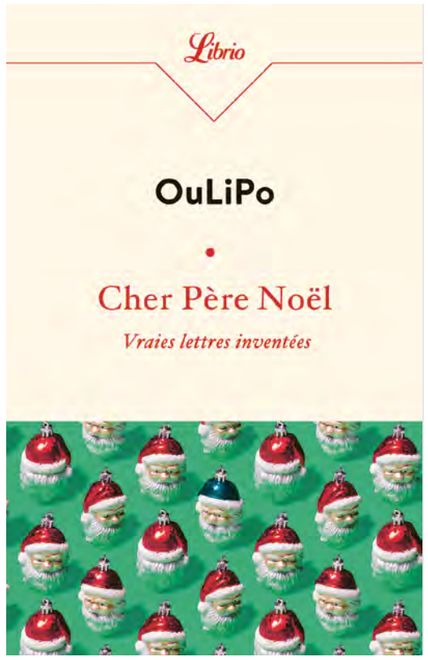


*Cher Père Noël,*

*J'ai été très sage toute cette année et donc voilà, je voudrais pour Noël un livre un peu bizarre qui rassemble tout plein de lettres qui t'ont été écrites par tout plein de gens qui sont devenus très très connus, comme la petite Édith Piaf ou encore Jean-Claude Van Damme ou alors même Sherlock Holmes, ou bien encore des lettres un peu bizarres tu vois que tu aurais reçues, comme par exemple des contraventions ou bien des lettres d'amour ou encore des publicités, enfin c'est toi qui vois, mais c'est ça qui me ferait vraiment vraiment plaisir pour Noël.*

*Un enfant qui aime bien lire.*

### *L'AUTEUR*

L'OuLiPo, ou l'Ouvroir de Littérature Potentielle, est un mouvement littéraire fondé en 1960 par Raymond Queneau et François Le Lionnais. Il compte aujourd'hui une quarantaine de membres. Ensemble, les « Oulipiens » forment un atelier de littérature expérimentale dont l'objectif est de jouer avec les contraintes linguistiques et d'en inventer de nouvelles. Le résultat est étonnant.

Editions Flammarion, 96 pages, novembre 2020

## IMPRESSUM

***Editeur responsable***
Rentes Genevoises
Place du Molard 11
Case postale 3013
1211 Genève 3
+41 22 817 17 17
info@rentesgenevoises.ch
www.rentesgenevoises.ch

***Responsable marketing et communication***
Sébastien Ramseyer

***Graphisme***
Emakina.CH
Rue Le-Royer 13
1227 Les Acacias

***Texte***
JB COMM
Rue d'Octodure 29C
1920 Martigny

***Impression***
Imprimerie Baudat SA
Route de Cossonay 194
1020 Renens

***Crédits photos***
Couvertures,
Regard sur demain,
Agir pour demain,
Retraite étonnante
*Sébastien Moret*

Edito
*Alan Humerose*

Parler prévoyance
*Mike Wolf*

Gestes responsables,
Eclairage
*Gettyimages*

***Tirage***
17 300 exemplaires


**© Rentes Genevoises 2022**

Tous droits réservés. Toute publication par un tiers est soumise à une demande d'autorisation préalable auprès de l'Editeur responsable. Les informations commerciales présentées dans ce magazine sont publiées à titre d'indication générale. Elles ne sont pas assimilables à une offre contractuelle au sens de la loi. Les propos des personnes interviewées dans ce magazine relèvent de leur seule responsabilité et ne représentent pas nécessairement le point de vue des Rentes Genevoises.

*RETROUVEZ ENCORE PLUS DE CONTENU SUR NOTRE BLOG «PROTÉGER DEMAIN»*

www.rentesgenevoises.ch/blog

Place du Molard 11
Case postale 3013
1211 Genève 3

+41 22 817 17 17
info@rentesgenevoises.ch
www.rentesgenevoises.ch

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C002255

RENTES GENEVOISES
1849